

# COMMUNE DE LES FOURGS

## PLAN LOCAL D'URBANISME comportant les modifications envisagées (en rouge)

Date: Mai 2017

Echelle: 1/7700

### PLAN DE ZONAGE

#### Zones urbaines :

- Zone UA - zone urbaine: centre ancien
- Zone UBA/UBd - zone urbaine: extension contemporaine
- Zone UC - zone urbaine: hameaux
- Zone UX - zone urbaine dédiée aux activités

#### Zones à urbaniser :

- Zone 1AUa - zone à urbaniser à vocation résidentielle
- Zone 1AUI - zone à urbaniser dédiée aux équipements de loisirs
- Zone 1AUX - zone à urbaniser à vocation d'activités

#### Zones agricoles :

- Zone Ac - zone agricole (constructible)
- Zone A - zone agricole à sensibilité paysagère (non constructible)
- STECAL

#### Zones naturelles :

- Zone N - zone naturelle
- Zone humide (tourbière)
- Tourbière classée au titre de la loi L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies protégées au titre de la loi L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Lignes électriques THT
- Doline inconstruite
- Secteur inondable
- Logements d'exploitations agricoles
- Emplacements réservés
- Périmètre de réciprocité
- Bâti pouvant changer de destination
- constructions patrimoniales CAUE

P.L.U. arrêté par délibération  
du conseil municipal le

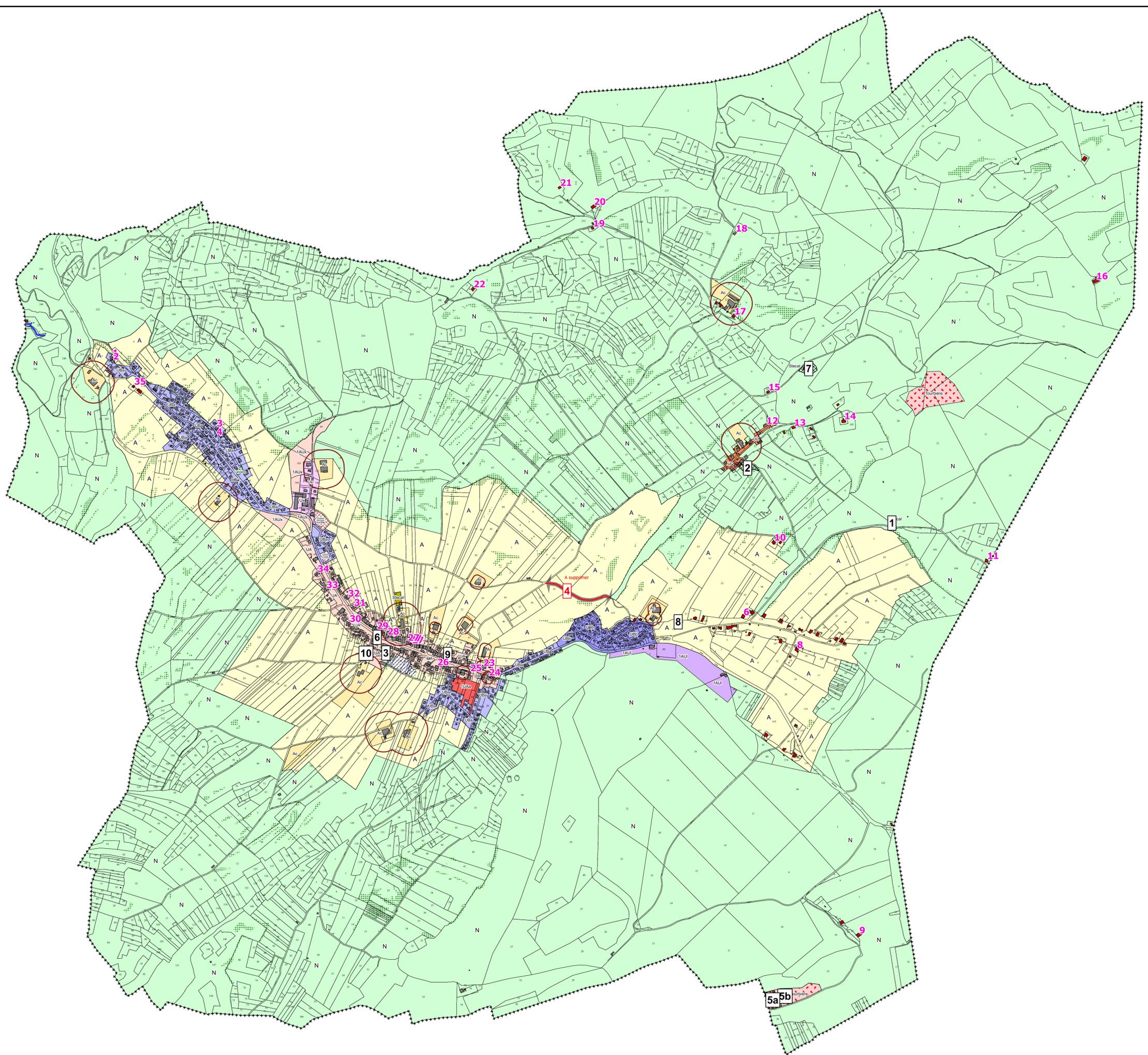
Le Maire:

Nord



#### Liste des emplacements réservés

N°	Opération	Superficie are	Bénéficiaire
1	Chalet du Sentier : reprise dans le domaine public	6,0	Commune
2	Création d'un assainissement pour le hameau des Granges Berrand	48,0	Commune
3	Mise en valeur du site de l'église	4,4	Commune
4	<del>Création d'un aménagement de base</del> <b>A supprimer</b>	<del>15,7</del>	<del>Commune</del>
5	Acquisition de la tourbière La Beulfarde pour la protéger	203	Commune
6	Reprise dans le domaine public du chalet abritant l'office du tourisme	2	Commune
7	Reprise dans le domaine de la commune du site dénommé Jarachans	54,4	Commune
8	Reprise dans le domaine public du hangar situé sur la parcelle 21 151 pour consolider la DSP	10	Commune
9	Création d'une résidence et accueil de jour des personnes âgées	10	Commune
10	Création d'un aménagement à destination de l'enfance	2,4	Commune



5a5b